



Images historiques: Mesures

Swisstopo conserve les documents photographiques uniques depuis 2010 dans le cadre d'une collection spécifique, appelée collection photographique, sur la base de la loi fédérale sur la géoinformation et selon le principe de la "Disponibilité assurée dans la durée de géodonnées".

La gestion de la collection comprend la mise en valeur et l'inventorisation des prises de vue et des supports photographiques, la prise de mesures de conservation pour leur sauvegarde à long terme et la mise à disposition des informations saisies pour la publication complète et la médiation des fonds.

Mise en valeur et numérisation

Une prise de vue photographique sans les méta-informations qui l'accompagnent n'a qu'une valeur limitée en termes d'utilisation. Avec la numérisation, l'inventorisation et la mise en valeur des fonds garantissent leur disponibilité et leur utilisabilité.

Les travaux de mise en valeur comprennent la saisie des métadonnées et leur gestion. Il s'agit de compléter la collection, de classer et de répertorier les fonds de la collection et de les contextualiser, de saisir les métadonnées pertinentes dans des répertoires numériques et de les entretenir au fil du temps.

Les travaux de numérisation des fonds photographiques sont mis en œuvre au sein de l'office : les objets catalogués, nettoyés et reconditionnés sont envoyés à la numérisation. L'archivage numérique à long terme des données photographiques est assuré par le département informatique de l'office en collaboration avec l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication.

Conservation

La collection doit être préservée à long terme dans son originalité, afin de permettre aux générations futures d'accéder à l'information originale et sa nouvelle interprétation.

Cependant, toutes les photographies analogiques sont soumises à un processus de détérioration constant à partir du moment où celles-ci sont produites. La composition des matériaux photographiques, leur fabrication et les conditions d'entreposage déterminent la nature et la vitesse des processus d'altération liés à leur vieillissement.

Outre le soin porté aux objets, c'est-à-dire la conservation "active", qui comprend le nettoyage et le conditionnement de tous les éléments photographiques dans du matériel d'archivage approprié, des mesures sont mises en œuvre dans le domaine de la conservation "préventive". Dans le cadre de la conservation préventive, les facteurs d'altération doivent être minimisés par un environnement contrôlé et la détérioration des objets doit être évitée autant que possible.

L'accent est mis sur la conservation à long terme du fonds de médias analogiques dans son ensemble. Les mesures de conservation visant à stabiliser l'état de l'ensemble de la collection sont privilégiées par rapport à la restauration d'objets individuels.

Mise à disposition

Les prises de vue numérisées et les produits qui en résultent sont accessibles en ligne. En tant qu'élément important de la mémoire du paysage, la collection d'images peut être consultée à tout moment par le public.

Les contenus de la collection photographique disponibles sous forme numérique sont actuellement publiés sur trois portails Internet : [le visualiseur de géodonnées de la Confédération](#), [le portail de recherche national de Memoriam](#), centre de compétence pour le patrimoine audiovisuel suisse, ainsi que sur une [plateforme de crowdsourcing de la HEIG-VD](#) qui permet de visualiser et de localiser des images historiques dans un globe virtuel en 3D. À l'avenir, toutes les données photographiques ne seront pas seulement consultables de manière simple et gratuite, mais pourront également être téléchargées par les utilisateurs.